**PROJET EDUCATIF**

**Accueil de loisirs de Blacé/St Julien/Salles Arbuissonnas**

Un projet qui a besoin de la participation de tous.

Le projet éducatif est un instrument de communication et d’information. En ce sens, et en accord avec la réglementation en vigueur, il est à la disposition des familles.

Il s’adresse également aux équipes pédagogiques afin de leur faire connaître le cadre qu’elles s’engageront à respecter pendant toute la durée de leur implication dans l’accueil collectif de mineurs.

Il précise les orientations que l’association s’engage à mettre en œuvre dans le cadre des accueils collectifs de mineurs, 3-12ans, pendant les temps des mercredis et des vacances scolaires et 3-17 ans pour les camps d’été.

Les accueils de loisirs font partie intégrante des valeurs de la fédération « familles en mouvement » située sur Francheville.

L’accueil de loisirs a pour vocation de favoriser l’autonomie et l’épanouissement des enfants, de permettre à tous d’accéder à l’éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d’une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux et intergénérationnels.

L’accueil de loisirs est ouvert à tous sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueux des convictions personnelles, l’accueil de loisirs et la fédération s’interdisent toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. Les deux respectent le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines et contribue au renforcement de la démocratie.

L’intervention de directeurs et d’animateurs qualifiés qui agissent en lien avec l’équipe permanente de l’association constitue un cadre privilégié pour la sécurité affective et physique des enfants qui nous sont confiés, ainsi que la portée éducative de nos actions.

**NOS PRINCIPES GENERAUX**

* Nous considérons l’enfant comme un adulte en devenir et nous agissons pour contribuer à sa construction à côté de la famille et de l’école.
* Nous accordons une importance prioritaire à la qualité de l’accueil qui permet d’instaurer une relation de confiance avec les parents et avec les enfants. Cette qualité d’accueil se traduit également dans les conditions de vie et de réalisation des activités qui prennent nécessairement en compte la situation et l’âge du public présent.
* Nous positionnons l’accueil de loisirs comme :

➢ un lieu collectif qui favorise la socialisation

➢ un lieu éducatif qui facilite le développement de l’enfant

➢ un lieu ouvert qui participe à l’enrichissement social et culturel de la commune et du territoire.

* Nous inscrivons nos interventions dans un contexte de proximité, recherchant l’accessibilité au plus grand nombre et une relation directe avec les familles

**NOS OBJECTIFS EDUCATIFS**

* Favoriser l’accès des enfants à des loisirs éducatifs variés et de qualité :
  + créer des conditions d’accueil et d’animations adaptées à la participation d’enfants d’âges différents
  + développer des activités porteuses d’amusement et de relation à l’autre
  + proposer des activités dans une démarche de projet (l’activité est un moyen, pas une finalité)
  + s’appuyer sur les différentes ressources locales d’animation
  + respecter les rythmes de vie de l’enfant en laissant une place aux temps de repos et de détente
  + partir des notions de motivation, envie et bien-être
  + encourager la découverte et la pratique de différentes activités (manuelles, artistiques, d’expression, sportives, scientifiques,…) autour de thèmes variés (connaissance du monde, solidarité, environnement,…)
* Permettre aux enfants d’acquérir des repères de la vie sociale, l’autonomie et la créativité :
  + privilégier les activités contribuant à l’épanouissement personnel et au bien vivre collectif
  + instaurer des relations enfants-adultes favorisant la construction de la personnalité
  + faciliter la découverte de l’environnement de l’enfant : sa commune et son territoire
  + laisser la possibilité à l’enfant de faire des choix, de donner son avis et de faire des propositions
  + favoriser la progression de l’enfant en valorisant ses réalisations
  + favoriser la formation des jeunes adultes en leur proposant des stages et des formations en animation
  + favoriser un environnement de bienveillance et de sécurité dans lequel les enfants vont pouvoir explorer librement en respectant un cadre mis en place par l’équipe d’animation
* Permettre aux enfants de développer leur écocitoyenneté :
  + favoriser la responsabilisation de chacun dans la vie du centre et de son territoire
  + favoriser la dimension des projets à l’échelle locale
  + faciliter la mise en place de manifestations à destination des habitants
  + développer des projets et actions prenant en compte l’impact environnemental
* Soutenir la relation parents-enfants :
  + proposer des temps d’animation réunissant les familles
  + inciter les parents à s’investir dans des actions
  + privilégier l’importance du contact à l’accueil et à la fin de la journée
  + informer les parents les objectifs des activités développées

Les moyens mis en œuvre :

Le respect des conditions réglementaires d’encadrement et de fonctionnement

* les locaux collectifs des communes
* les autres espaces ressources du village, d’environnements extérieurs
* les moyens matériels disponibles
* les partenariats avec les autres acteurs sociaux et éducatifs du territoire
* Un projet pédagogique spécifique (Chaque accueil collectif de mineur élabore son propre projet pédagogique adapté à son public pour déterminer les modalités concrètes de réalisation de ce projet éducatif).

**L’EVALUATION**

Le centre de loisirs réalise une évaluation qualitative et quantitative de façon continue sur l’année. Nous synthétisons le rendu de nos actions à travers le bilan d’activités réalisé chaque année dans le cadre de l’assemblée générale de la fédération. Cette démarche s’inscrit dans une politique globale de qualité et de progrès de la fédération et du centre de loisirs.